



MINISTERE DE L'ENERGIE

PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE 225 kV GUINEE-MALI (PIEGM)

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'AUDIT DE CLOTURE DU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DU ROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE 225KV GUINEE-MALI (PIEGM) (CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N° GN-UGP-GUINEE/PIEGM-563535-CS-INDV

Secteur : Energie/Environnement
Date de début : 07 septembre 2026
Date de fin : 22 septembre 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Interconnexion des réseaux Electriques Guinée-Mali en 225 kV double ternes, fait partie des projets prioritaires du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA ou WAPP (West African Power Pool), une institution spécialisée de la CEDEAO qui constitue le cadre institutionnel du système électrique régional. L'Interconnexion s'étend du poste de Nzérékoré (Guinée) à celui de Sanankoroba (Mali) et comprend les postes de transformation de Nzérékoré, Beyla, Kérouané, Kankan, Fomi, Siguiri et Sanankoroba.

L'objectif du projet est d'assurer le bien-être socio-économique collectif dans la sous-région grâce à une coopération à long terme dans le secteur de l'énergie et, au développement des échanges transfrontaliers d'électricité.

Compte tenu de l'impact majeur du projet sur l'environnement et le milieu humain, une Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des Personnes Affectées par le Projet, a été réalisée pour minimiser les impacts du projet sur les milieux récepteurs.

Dans le cadre du financement de la Banque mondiale, la clôture des accords de financement est prévue au 31 décembre 2026. Avant cette échéance, le Projet doit disposer d'un état clair et documenté de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

L'audit de clôture du PGES vise donc à apprécier le niveau réel de conformité environnementale, sociale, santé-sécurité et communautaire du Projet, à vérifier l'effectivité des mesures mises en œuvre, à identifier les écarts résiduels, et à proposer un plan d'actions final permettant une clôture responsable du financement Banque mondiale.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA MISSION :

L'objectif général de la mission est de réaliser un audit indépendant de clôture du PGES du PIEGM, afin d'évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale du Projet, d'identifier les engagements résiduels et de proposer les

mesures nécessaires pour permettre une clôture conforme aux exigences de la Banque mondiale, de la réglementation nationale guinéenne et des engagements contractuels du Projet. Les impacts résiduels seront intégrés dans le plan d'action post-clôture du projet.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION :

L'audit devra permettre de :

- ✓ Évaluer le niveau de mise en œuvre du PGES, des PGES-Chantier, des plans HSE, du mécanisme de gestion des plaintes, des mesures biodiversité, du reboisement compensatoire du Plan de Conservation du Patrimoine Culturel (PCPC), du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP), de la Gestion de l'emploi local et de tous les engagements sociaux.
- ✓ Vérifier la conformité du Projet avec les exigences de la Banque mondiale, la réglementation nationale, les clauses E&S des contrats des entreprises et les engagements pris avec les parties prenantes.
- ✓ Identifier les non-conformités ouvertes, les impacts résiduels, les mesures inachevées et les risques pouvant subsister après la clôture du financement Banque mondiale.
- ✓ Examiner la gestion des incidents et accidents, y compris les accidents graves ou mortels, les mesures conservatoires, les analyses des causes profondes, les plans d'actions correctives et leur niveau de mise en œuvre.
- ✓ Vérifier l'état de remise en état des sites de travaux, bases vie, zones de stockage, pistes d'accès, zones de dépôt zones d'emprunt, emprises et sites sensibles.
- ✓ Évaluer la performance du reboisement compensatoire, des mesures de restauration écologique, des actions de biodiversité et des mesures relatives à l'avifaune.
- ✓ Examiner la clôture ou le traitement des plaintes communautaires, des réclamations sociales, des griefs liés aux travaux, aux dommages, à la sécurité communautaire ou à l'accès aux ressources.
- ✓ Vérifier la mise en œuvre du code de bonne conduite VBG, EAS, HS et VCE sur l'ensemble des sites du projet.
- ✓ Proposer un Plan d'Actions Résiduelles de Clôture du PGES, indiquant les actions à finaliser, les responsables, les coûts estimatifs, les délais, les preuves attendues et les modalités de suivi post-clôture.

Le Gouvernement de Guinée a l'intention d'utiliser une partie des montants du financement pour les services d'un Consultant individuel pour l'audit externe du PGES du PIEGM conformément aux TDRs.

4. NATURE ET ETENDUE DES PRESTATIONS :

L'audit couvrira l'ensemble des composantes E&S, notamment :

L'audit portera sur :

- a- Infrastructures et zones physiques
- b- Thématiques environnementales
- c- Thématiques sociales
- d- Santé, sécurité et conditions de travail
- e- Engagement des parties prenantes et plaintes.

L'audit vérifiera la mise en œuvre Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), la tenue des registres, la qualité du traitement, les délais de résolution, les preuves de clôture et la satisfaction des plaignants. Les politiques opérationnelles de la Banque mondiale exigent l'engagement des parties prenantes tout au long de l'évaluation, de la conception et de la mise en œuvre du projet, ainsi que des moyens accessibles et inclusifs pour recevoir et traiter les plaintes.

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

La mission sera conduite par un consultant individuel. Le profil minimal recommandé est le suivant :

Expert principal en sauvegarde environnementale et sociale

- Bac+5 au minimum en environnement, sciences sociales, gestion des risques, génie environnemental ou domaine équivalent ;
- Avoir une certification en audit environnemental et social
- Au moins 10 ans d'expérience en sauvegardes environnementales et sociales et avoir mené au moins 5 missions d'audits dans les 10 dernières années
- Expérience avérée dans les projets financés par la Banque mondiale ;
- Bonne connaissance des Politiques Opérationnelles, des PGES, PAR, MGP, PEPP, HSE et audits E&S ;
- Expérience dans les projets d'infrastructures linéaires, énergie, transport ou lignes électriques serait un atout;
- Bonne Capacité à produire des rapports opérationnels, matrices de conformité et plans d'actions correctives.

Grille d'évaluation des offres

N°	Critère d'évaluation	Sous-critères d'appréciation	Score max
1	Formation académique pertinente	Bac+5 minimum en environnement, sciences sociales, gestion des risques, génie environnemental ou domaine équivalent : 8 pts ; formation complémentaire pertinente : 2 pts	10
2	Certification en audit environnemental et social	Certification reconnue en audit environnemental et social, audit E&S, audit ISO 14001/45001, audit de conformité E&S ou équivalent : 10 pts ; certification partielle ou formation courte pertinente : 5 pts ; absence de certification : 0 pt	10
3	Expérience générale en sauvegardes environnementales et sociales	10 ans d'expérience : 7 pts ; 11 à 15 ans : 8 pts ; plus de 15 ans : 10 pts	10
4	Expérience spécifique en audits environnementaux et sociaux	Au moins 5 missions d'audit E&S au cours des 10 dernières années : 35 pts ; 6 à 8 missions : 25 pts ; plus de 8 missions : 35 pts. Les audits de clôture PGES, audits de conformité E&S, audits HSE, audits de performance E&S ou audits de projets financés par les bailleurs seront particulièrement valorisés	35
5	Expérience dans les projets financés par la Banque mondiale	1 à 2 projets financés par la Banque mondiale : 6 pts ; 3 à 5 projets : 8 pts ; plus de 5 projets : 15 pts. Une expérience directe en audit, supervision ou clôture de projets Banque mondiale sera valorisée	15
6	Maîtrise des Politiques Opérationnelles et/ou du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, PGES, PAR, MGP, HSE	Connaissance des Politiques Opérationnelles et/ou du CES : 3 pts ; maîtrise des PGES, PAR, MGP et plans HSE : 3 pts ; capacité à analyser la conformité entre engagements, réalisations et preuves : 4 pts	10

7	Expérience dans les infrastructures linéaires, énergie, transport ou lignes électriques	Expérience dans les infrastructures linéaires ou transport : 2 pts ; expérience dans les projets énergie : 1 pts ; expérience spécifique sur lignes électriques, postes électriques, emprises ou travaux en hauteur : 1 pts	5
8	Capacité à produire des rapports opérationnels, matrices de conformité et plans d'actions correctives	Qualité des rapports antérieurs : 3 pts ; capacité à produire des matrices de conformité : 1 pts ; capacité à élaborer des plans d'actions correctives réalistes : 1 pts	5
	Total		100

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs) à l'adresse e-mail ci-après : spmpaaegedg2020@gmail.com

6. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné suivant les méthodes de sélection des consultants individuels par appel à candidature et définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (7ème édition).

7. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée de la mission est de quarante-cinq (45) jours au maximum et se déroulera dans les zones du Projet (Haute Guinée et Guinée Forestière).

8. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt signée,
- ✓ Le curriculum vitae (CV) détaillé ;
- ✓ Les copies des diplômes ;
- ✓ Les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution de services similaires rendus.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

9. DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard **le 22 septembre 2026 à 10 H 00 TU** et porter expressément la mention : « **Recrutement d'un Consultant individuel pour l'audit du PGES du PIEGM** ».

Adresse : **Projet d'Interconnexion Electrique en 225kV Guinée-Mali (PIEGM)**, quartier Téménétaye, commune de Kaloum, Immeuble Kaléta, Conakry, République de Guinée ; Tél : (+224) 622 62 20 85 ; Email : mdy_kakoro@yahoo.fr et copie à spmpaaegedg2020@gmail.com.

Fait à Conakry, le **07 septembre 2026**

Le Coordonnateur du PIEGM



Mamady KAKORO